

**Notre assemblée générale se déroulera
le mercredi 2 novembre à 9 heures à Vias.**

Les documents suivront en temps utiles.

DOSSIER PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

En avril, votre conseil syndical vous a annoncé la mise en place d'une étude sur la pose de panneaux photovoltaïques dans nos domaines.

Après avoir contacté 7 installateurs et reçu 4 réponses, nous sommes en mesure de vous donner les informations nécessaires pour faire un choix de qualité tant au niveau technique qu'au niveau garantie.

D'une part, il est important de ne pas avoir une trop grosse production afin d'éviter de faire disjoncter nos cabines haute tension. Ces dernières sont dimensionnées sur le principe que nous ne consommons pas tous en même temps le maximum admissible dans nos maisons. Par contre, lorsque le soleil brille, toutes nos installations vont produire simultanément. C'est la raison principale pour laquelle il ne faut pas surdimensionner votre installation.

D'autre part, un calcul de rentabilité en autoconsommation pour nos maisons nous a conduit à un résultat de 3KWc (production de minimum 3500KW/h/an). Une installation d'un coût moyen de 8.500€ pour 3KWc serait amortie (avec prime déduite) en +/- 5 ans au prix actuel de l'énergie. (si le prix du KW/h explose comme en Belgique, la rentabilité va évidemment être bien plus élevée).

Deux types d'installation se présentent à nous, à savoir l'installation classique avec un onduleur central placé, par exemple, dans le garage ou bien les micro-onduleurs placés sous les panneaux en toiture.

Notre conseiller technique, M. Laurent Morelle, recommande un onduleur central au rez-de-chaussée car 95% des pannes sont occasionnées par ceux-ci.

Il sera donc bien plus facile d'intervenir dans le garage plutôt que de démonter les panneaux pour atteindre les micros-onduleurs.

N'oubliez pas que l'électronique de pointe qui se trouve dans ce type d'appareils a une durée de vie bien plus longue quand elle fonctionne à des températures moins élevées. Les micros onduleurs sont sous les panneaux et encaissent de températures de 60 à 80° alors que votre local technique ne dépassera pas les 30-35° en été.

Pour des raisons évidentes d'harmonie esthétique dans nos domaines, l'ASL délivrera les autorisations d'installation pour

- **la pose de 8 panneaux NOIR (full black)**
- **sur la partie la plus haute de votre toiture**
- **avec un passage des câbles via les vides ventilés et non en façade (sous goulotte blanche).**

L'ASL étudiera au cas par cas les autorisations pour des demandes excédant 3KWc.

En général, les entreprises contactées proposent toutes de faire les démarches administratives à la mairie, à l'ASL et pour la prime de 1.200€ quand vous optez pour l'autoconsommation.

Nous vous recommandons de veiller à la qualité de l'entreprise, et notamment au capital, à la garantie décennale (compagnie Française et date de validité) et l'agrégation RGE qui doit bien être reliée au numéro d'entreprise de la société choisie.

Votre conseil syndical a réalisé cette étude de marché dans l'intérêt collectif et sans y récolter le moindre profit. Vous êtes tout à fait libres de travailler avec la société de votre choix, y compris d'autres sociétés que celles exposées.

Vous trouverez, jointes à cette lettre d'information, les 4 offres reçues. Vous en déduirez aisément que deux sont largement supérieures aux autres et que la moins chère offre une garantie décennale signée en Espagne avec un RGE (agrément et autorisation d'installation) qui appartient à une autre entreprise. Nous vous invitons à faire preuve de la plus grande prudence dans le choix d'une entreprise de qualité.

La société Milky-Watt a retenu notre attention par son offre mais surtout en raison de la qualité de son service. En effet, il s'agit d'une entreprise sœur de Prem's Telecom et gérée par M. Michel Hodzaj, responsable de la pose de la fibre et de la fourniture d'internet dans nos domaines.

Nous rappelons qu'un passage dans les vides ventilés implique une vigilance accrue afin d'éviter les risques de casse de tuyaux et surtout une rupture de fibre optique.

Toute intervention de l'ASL pour une réparation dans ce cadre sera facturée aux propriétaires concernés.

L'ASL se dégage de toute responsabilité dans le cadre de cette étude et rappelle que ces offres sont proposées à titre indicatif.

Vous avez des remarques ou des questions

info@asltps.eu

Votre Conseil Syndical

Président : Jean Marie GODEFROID

Vice-Président : Freddy DERBAIX

Secrétaire : Carlos URBANO

Trésorier : Philippe HASTIR

Relations : Bénédicte ISTACE

Technique : Laurent MORELLE

Administrateur : Marc VIERSET

<https://asltps.eu/> Notre équipe

Nom : MORELLE Prénom :Laurent
 Adresse : 2 av des muriers
 CP : 34420 Ville :Portiragnes
 Tél :
 mail :

Date : 07 Spetembre 2022
 Nom du conseiller : MARTIN Lambert
 tél : 07 67 48 17 11

Qté	Désignation et description produit	Prix HT
1	Pose et mise en service d'une installation photovoltaïques 3kwc en autoconsommation comprenant :	5909,09 €
8	panneaux d'une puissance de 375W de marque Bourgeois global garanties 25 ans fabricant
1	onduleur SMA Sunny Boy 3.0 avec sma smart connect
1	Petites fournitures
1	Démarches administratives incluses (DP , consuel)
.....
.....

	Montant total HT :	5909,09 €
	TVA 5,5% :	
Mode de règlement : Virement	TVA 10% :	590,91 €
Délais d'exécution : 1 mois après signature	TVA 20% :	
Signature du client précédée de la mention « bon pour accord »	Signature du conseiller :	TOTAL TTC : 6500 €

DEVIS

Date : 07/06/2022
Numéro de devis : DEVIS001337
Numéro de client : CLT001186
Nos réf :

ASL TAMARIS
2 avenue des muriers
34420 Portiragnes plage

Référence	Désignation	Quantité	PU HT	Montant HT
ART000038	MODULE SOLAIRE 375 W - DE MARQUE TRINASOLAR	1,00	6 500,00	6 500,00
	GARANTIE 20ANS MATERIEL ET 25ANS SUR LE RENDEMENT			
	PUISSANCE 3 KW - 8 PANNEAUX DE 375 WC	8,00		
	MICRO ONDULEUR ENPHASE IQ7 PLUS GARANTIE 20 ANS CONTRUCTEUR	8,00		
	EMBOUTS MICRO ONDULEUR			
	CONNECTIQUE 3 G			
	COFFRET PARAFoudre 3 KW AVEC DIFFERENCIEL ET SECTIONNEUR			
	FOURNITURES CABLAGE, VISSERIE, PLANCHE, CABLE SOLAIRE			
	PARAFoudre TYPE 2/60MA/IP65			
	KIT TOITURE AVEC KIT VISSERIE			
ART000073	MAIN D OEUVRE	5,00	450,00	2 250,00
	DEVIS VALABLE 15 JOURS			

Base HT	Taux	Montant	Total HT Brut	Total TVA	Total TTC	Net à payer
8 750,00	10,00	875,00	8 750,00	875,00	9 625,00	9 625,00

Mode de règlement : A la réception de la facture

Homtech - 115 Rue du CLAPIER - 30540 MILHAUD
Tél : 0953750270

E-mail : homtech@free.fr - RGE N°53508

SARL au capital de 30 000 € - SIRET : 523674208 - Assurance décennale n°: 18091636005 - Code APE : 4719B - RCS : 52367420800039 - TVA intra. : FR63523674208



Devis - 202205002

Date: 01/06/2022

Date de validité: 01/07/2022

MILKYWATT

1 Avenue de la Sauvagine
34920 LE CRES
06 47 78 18 13
s.chiner@hotmail.fr

Laurent MORELLE - ASL

Avenue de la tour de l'orbe N5
Domaine des portes du soleil
34420 Portiragnes Plage

Description	Date	Qté	Unité	Prix unitaire	TVA	Montant
KIT solaire 3kWc 8 panneaux Solar Fabrik Mono S3 370 W Half-Cut (1500V) All Black 120 demi-cellules 1 onduleur réseaux 3.0Kw SMA - Sunny Boy Connect	24/05/2022	1,00	pce	6 500,00 €	10,00 %	7 150,00 €
Pose et mise en service - Installation en surimposition	24/05/2022	1,00	forfait	1 000,00 €	10,00 %	1 100,00 €
Démarches administratives	24/05/2022	1,00	forfait	250,00 €	10,00 %	275,00 €
Dépôt de la demande préalable de travaux en Mairie Mise en place de la convention de raccordement et/ou du contrat d'achat Passage du CONSUEL						

Installation éligible à la prime à l'autoconsommation de 380€/kWc installés (soit un montant de 1 100€ versé sur 5 ans)

Total HT	7 750,00 €
TVA 10,00 %	775,00 €
Total TTC	8 525,00 €

Date et signature du client

(Précédée de la mention 'Bon pour accord')

Titre d'Artisan REFERENCE 2022 décerné par notre assureur MAAF PRO en récompense d'une sinistralité vierge de notre assurance décennale depuis plus de 5 ans.

MILKYWATT

1 Avenue de la Sauvagine 34920 LE CRES
Numéro de SIRET: 45103297300047 - Montpellier B 451 032 973

Devis #1337

Date : 04/05/2022
 Durée de validité : 1 mois
 Date de fin de validité : 04/06/22
 Commercial
 Email :
 Tél : 06 20 03 07 99
 Conditions de paiement :
 30 jours fin de mois
 Mode de paiement :
 Enc. Virement
 Code client : T004730

ASL LES TAMARIS & PORTES DU SOLEIL

Adresse de facturation :
 DOMAINE LES TAMARIS
 2 AVENUE DES MURIERS
 BOITE 82
 34420 PORTIRAGNES
 FRANCE

Ref. Projet	Nom Projet	Désignation	T.V.A	Qté / Unité	Prix unitaire	Montant H.T.
		Installation Photovoltaïque de 3 kWc monophasé en autoconsommation avec revente de surplus comprenant 8 panneaux et 8 micro onduleurs de marque Longhi	10,00%	1,00u.	8 500,00 €	8 500,00EUR
		Pose et mise en service du Kit en surimposition	10,00%	1,00u.	1 500,00 €	1 500,00EUR
		Prestation administrative Demande préalable de travaux à la mairie, convention de raccordement avec le producteur d'Energie	10,00%	1,00u.	150,00 €	150,00EUR
		V-Consuel + BC	10,00%	1,00u.	200,00 €	200,00EUR
T.V.A		Base	Montant T.V.A.	Total H.T.		10 350,00EUR
10,00%		10 350,00 €	1 035,00 €	Total T.V.A.		1 035,00EUR
				Total T.T.C.		11 385,00EUR